

	VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
POUR QUI ?	Pour tous, sauf les jeunes en EC	Pour tous	Pour tous, sauf les mineurs
QUELLE PRATIQUE	Pratique douce et familiale	Pratique régulière	Pratique sportive & cyclosportive
NIVEAUX DE DIFFICULTE	Vert / Bleu	Vert / Bleu / Rouge / Noir	Vert / Bleu / Rouge / Noir & Cyclosporives
CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION	Non	Obligatoire	Obligatoire
Fréquence		Tous les 5 ans	Tous les 3 ans
Date du CMNCI		Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence
Libellé du CMNCI		Cyclotourisme activité physique et sportive	Cyclisme ou triathlon en compétition
Qui doit conserver le CMNCI		Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel
Si le licencié fournit un nouveau CMNCI dans la période des 5 ans		Le décompte repart pour 5 ans	
AUTO-QUESTIONNAIRE	Non	Oui Durant les 4 années intermédiaires	Oui Durant les 2 années intermédiaires
Formalité administrative		Pour l'adhérent en club : Il devra cocher une case dans la « Notice d'information » de l'assurance attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Si réponse OUI à une ou plusieurs questions, obligation de fournir un nouveau CMNCI. CERFA 15699*01	
Responsabilité de l'adhérent		L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical	
Qui doit conserver l'autoquestionnaire?		Le licencié, Le club ne doit pas conserver les réponses au questionnaire médical	
ASSURANCE	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet		
Couverture pratique cyclosportive	Non	Non	Oui (Sauf en responsabilité civile)
Capitaux en cas de décès AVC / AC	Non	Oui Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans	Oui Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans
TARIF DE LA LICENCE	Tarif « licence et assurance » identique pour les 3 formules		
Est-il possible de changer le type de licence en cours d'année ?	Oui sans surcoût	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade »	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade » ou « Vélo Rando »